



CESER Bourgogne Franche-Comté
Séance plénière du 6 octobre 2020 - Besançon
Rapport 4-6 : Avis sur la Stratégie Régionale pour la Biodiversité

Déclaration d'Annick GUYENOT au nom de la CGT

L'avis du CESER rédigé par la commission Territoires-Environnement présente une analyse complète de la Stratégie Régionale Biodiversité (SRB).

L'examen effectué :

- rappelle l'historique de la démarche, notamment en Bourgogne,
- souligne l'ambition affichée,
- pointe les faiblesses de la stratégie élaborée. Le côté opérationnel est différé jusqu'à l'élaboration des fiches-action qui étaient antérieurement présentes dans le projet.

Or, ce caractère opérationnel apparaît déterminant dans la SRB comme dans toute stratégie : il en est même le cœur : sans plan d'action, point de stratégie.

Par ailleurs, l'avis du CESER relève fort justement la modicité des crédits affectés directement à la biodiversité.

Le cumul des mesures n° 27-28-29 et 30 * établit un montant de crédits d'environ 9,5 millions d'euros.

Le volet "biodiversité" représente ainsi 1% des crédits du plan de relance régional. C'est donc une peccadille, surtout comparée à l'enveloppe consacrée à la transition énergétique s'élevant à 181,65 millions d'euros soit 33% du total du plan.

Si la Commission Territoires-Environnement veut croire que la biodiversité constitue pour le Conseil Régional de BFC un objectif primordial et une stratégie transversale, il paraît préférable, du point de vue de la CGT, que la biodiversité soit directement dotée de crédits conséquents, ce qui afficherait clairement la biodiversité comme une priorité de la Région BFC.

Malgré cette remarque, la CGT votera cet avis.

(*) Mesures relatives à la Biodiversité :

Mesure n° 27 : 2,5 M€ sont également inscrits pour renforcer l'appel à projets « Renaturation en ville et lutte contre les effets du changement climatique », pour accélérer des contrats Espaces naturels et ordinaires (ENOR) et des projets de restauration de la trame verte.

Mesure n° 28 : Les réserves naturelles régionales seront aussi soutenues dans ce plan de relance, à hauteur d'1 M€. Des travaux de restauration et d'aménagement sont prévus pour l'accueil du public.

Mesure n° 29 : 400 K€ seront dédiés à la restauration et à l'extension du siège administratif du Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne (CEN) à Longvic.

Mesure n° 30 : Une enveloppe de 2 M€ est inscrite en faveur du programme de gestion et de restauration des sites de conservation et de trame écologique